

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)



## l'essentiel

### PROFESSIONNELS DE SANTÉ



## L'actualité de l'Assurance Maladie en Isère

28 avril 2025

### Santé mentale - Mon soutien psy

Madame, Monsieur,

Pour vous aider à mieux orienter et conseiller vos patients dès les premiers signes de déséquilibre du bien-être mental, l'Assurance Maladie a mis en place le dispositif "Mon soutien psy", un accompagnement accessible et préventif.

**Ce dispositif s'adresse à toute personne de plus de 3 ans, et propose jusqu'à 12 séances par an avec un psychologue.**

Séances prises en charge par l'Assurance Maladie et leur complémentaire santé.  
Rendez-vous à prendre facilement via [l'annuaire en ligne](#) avec un psychologue partenaire.  
Accompagnement personnalisé à proximité de chez votre patient et réalisable également en visio (hors première séance).

**Un Français sur 5 souffre d'une mauvaise santé mentale, les femmes et les jeunes sont les plus touchés.  
Plus de 8 % de la population est sous traitement psychotrope (hors pathologie psychiatrique).**

Parlez-en à vos patients !

[Plus d'informations.](#)

Vous pouvez également mettre à leur disposition et pour information [l'affiche « Mon soutien Psy »](#) dans votre salle d'attente.

Vous ne pouvez pas imprimer ?

Adressez le flyer par e-mail aux patients que vous aurez sensibilisés au préalable lors de la consultation.

Très cordialement,

Hélène CARDINALE,  
Directrice de la CPAM de l'Isère

[Cette information vous a-t-elle été utile ?](#)

## Votre adresse mail change ?



Afin de continuer à recevoir les informations de l'Assurance Maladie, signalez votre nouvelle adresse à :

[drps.fichier.cpam-isere@assurance-maladie.fr](mailto:drps.fichier.cpam-isere@assurance-maladie.fr)

**L'Assurance Maladie de l'Isère**  
38045GRENOBLE CEDEX 9